362,999
FR-1906-07
FR 0362999
JUL 1906
AU 257 40607
359/468
2512
359/468
O.L.

N° 362.999
JULY 18, 1906

M. Loiseau

Pl. unique

Fig. 1.

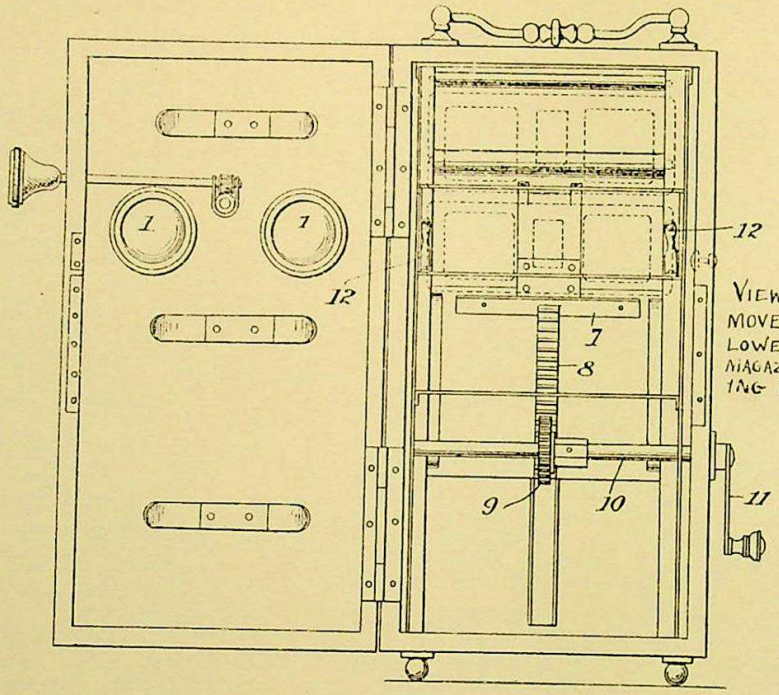

Fig. 2.

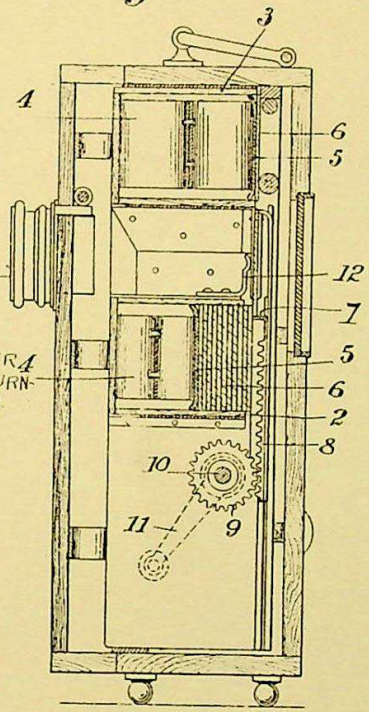

VIEWS ARE MOVED FROM LOWER TO UPPER MAGAZINE BY TURNING CRANK 11

Fig. 3.

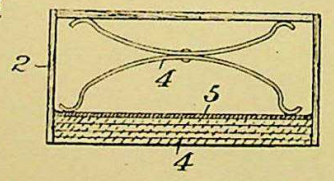

Fig. 4.

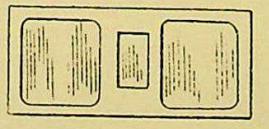

S° 31

35 7

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

2. — Appareils de physique et de chimie, optique, acoustique.

N° 362.999

Duplicata.

Stéréoscope classeur.

M. Louis LOISEAU résidant en France.

Demandé le 5 février 1906.

Délivré le 21 avril 1906. — Publié le 18 juillet 1906.

L'objet de la présente invention est un stéréoscope dans lequel les plaques, venant d'un magasin situé en dessous du niveau des oculaires, sont poussées une à une devant ceux-ci, et introduites ensuite dans un magasin supérieur.

Au dessin annexé, donné à titre d'exemple :

Fig. 1 est une vue en élévation du stéréoscope, la porte étant ouverte.

Fig. 2 en est une coupe verticale.

Fig. 3 est une coupe d'un des magasins.

Fig. 4 est une vue en élévation d'un porte-plaque.

A ce dessin, 1, 1, sont les oculaires; un peu plus bas que l'emplacement de ces derniers est disposé, dans la boîte du stéréoscope, un casier destiné à contenir le magasin inférieur 2.

Au-dessus des oculaires est disposé un second casier, servant à recevoir le magasin supérieur 3.

Chacun de ces magasins est ouvert d'un côté, et il contient un ressort 4, formé de deux lames recourbées et s'arc-boutant mutuellement, ce ressort s'appuyant sur une plaque de butée 5 contre laquelle sont placées les plaques à vues 6, de telle façon que ces plaques soient constamment poussées vers l'extérieur du magasin.

Chacune des plaques du magasin 2 peut être poussée vers le haut, à l'aide d'un chariot comportant une petite cornière 7, fixée à une crémaillère 8 qui peut être mue verticalement à l'aide d'un pignon 9 calé sur un arbre 10 qui porte, à l'extérieur de la caisse, une manivelle de manœuvre 11.

Pour empêcher les plaques de se superposer devant les oculaires, l'appareil est muni d'un couloir en U, composé d'une plaque de butée appuyant sur une cornière à l'aide de ressorts 12.

L'appareil fonctionne de la manière suivante :

On place dans le casier inférieur sur le magasin contenant la série de vues que l'on désire regarder par les oculaires, et l'on dispose le magasin vide dans le casier supérieur; on ferme l'appareil et fait tourner la manivelle dans le sens de rotation correspondant à l'ascension du chariot : une plaque positive, entraînée par le chariot, apparaîtra devant les oculaires; si l'on tourne ensuite la manivelle dans le même sens, la plaque susmentionnée est poussée dans le magasin supérieur; on tourne alors la manivelle en sens inverse : le chariot revient à sa position initiale, prêt à pousser une nouvelle plaque vers le haut, devant les oculaires et ensuite dans le magasin supérieur, et ainsi de suite jusqu'à complet escamotage; toutes les plaques se trouvent alors logées dans le magasin supérieur, et si l'on désire voir à nouveau la série, on agit comme précédemment.

Prix du fascicule : 1 franc.

L'appareil fonctionne quel que soit le nombre de plaques contenues dans le magasin.

RÉSUMÉ.

L'invention comporte :

Un stéréoscope classeur, caractérisé par ce que les plaques à vues, disposées dans un magasin placé dans un casier situé en dessous du niveau des oculaires, peuvent être poussées une à une, au moyen d'un chariot à crémaillère actionné par un pignon et une manivelle, d'abord devant les oculaires, et ensuite dans un magasin placé au-dessus de ces derniers, un dispositif à ressort empêchant les plaques de se superposer pendant leur passage devant les oculaires, et les deux magasins étant interchangeables, en vue de permettre de faire repasser devant les oculaires une série déjà vue.

Louis LOISEAU.

Par procuration :
Ad. STURM.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Pour la vente, s'adresser à la Société BELIN ET Cie, 56, rue des Francs-Bourgeois. Paris (3e).